

## Edito

Marc TEYSSIER d'ORFEUIL

Délégué Général du Club des PPP

2014-2015 :  
une année de transition

Je me réjouis avant tout de l'arrivée d'un nouveau patron à la tête de la MAPP, Salim BENSMAIL que nous avons déjà eu le plaisir de rencontrer avant sa prise de fonction. Jusqu'à présent

Directeur du Développement économique, de l'Emploi et de l'Enseignement supérieur de la Ville de Paris, et auparavant Directeur Adjoint des Finances et responsable des PPP, Salim BENSMAIL est donc un excellent choix de la part de la Direction du Trésor, qui accompagnera efficacement la MAPP pour les mois et années à venir. Le départ prochain de François BERGÈRE au PPIAE, le Fonds de conseil en infrastructure publique-privée de la Banque Mondiale, est également une excellente nouvelle pour le Club PPP MédAfrique. Nous lui souhaitons une très bonne continuation à Washington! Le Premier Ministre Manuel VALLS a annoncé le 1er septembre 2014 sa volonté de relancer l'investissement public et privé qui seront conjointement indispensables afin de retrouver la croissance et l'emploi dans notre pays. Le Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel MACRON, s'est également engagé pour que l'investissement public soutienne fortement le retour à la croissance. Le gouvernement semble donc plus que jamais mobilisé à ces fins, sans exclure aucun outil de la commande publique pour y parvenir. C'est une démarche que nous devons saluer et qui est de bonne augure pour le PPP!

Cette année fut avant tout celle des dix ans du Contrat de partenariat que nous avons célébré comme il se doit le 17 juin. Le Club des PPP a également souhaité étendre ses activités à d'autres schémas juridiques que le Contrat partenariat. C'est pourquoi nous avons lancé le Club de l'Investissement Public qui viendra compléter le Club des PPP et qui permettra de croiser plus de sujets dans l'avenir.

Je tiens à remercier Michel BARNIER, Patrick DEVEDJIAN, Louis GALLOIS et Alain QUINET qui se sont prêtés cette année au jeu des questions-réponses avec nos partenaires, sans oublier mes amis Pierre-François GOUIFFÈS, et Xavier BEZANÇON.

Bonne lecture !

## PARTENAIRES FONDATEURS

Extrait de l'intervention de Michel BARNIER,  
Commissaire européen au Marché intérieur et aux Services

Le 23 septembre 2014, le Club des PPP s'est associé au Club Produire en France pour inviter Michel BARNIER à venir échanger avec ses partenaires et les parlementaires présents. Cette rencontre a permis à Michel BARNIER d'exposer sa vision des réformes nécessaires pour l'emploi, l'entreprise et la relance d'une dynamique de croissance, et de présenter la politique des États membres en faveur du renforcement de la compétitivité européenne.

Un marché intérieur  
plus efficace et plus solide

« Nous sommes dans une période de transition, notamment après le renouvellement du Parlement européen d'une part et de la Commission européenne d'autre part. (...) Au-delà des hommes et des institutions, cette transition a débuté en 2008 avec la crise financière qui a remis en question la croissance des pays occidentaux, et marqué le début d'une crise politique, économique, et presque morale et sociale. Dans ce contexte, la politique que nous mettons en place doit à la fois réactive et proactive, préventive et parfois punitive, mais surtout *business friendly* et dynamique. (...) En tant que Commissaire au Marché intérieur et aux Services, j'ai attaché une importance toute particulière à la régulation de la gouvernance financière ainsi qu'au fonctionnement opérationnel du marché intérieur. Véritable plancher de l'économie européenne, le marché intérieur est régulièrement consolidé et pourtant, il subsiste encore trop de fractures, de concurrence déloyale, de contradictions entre les lois et les administrations des vingt-huit États membres. (...) Nous avons notamment identifié une cinquantaine de points de fracture sur des secteurs aussi divers que les télécommunications, l'énergie, les transports, la mobilité, etc. (...) Parmi les exemples de belles réalisations qui viennent néanmoins consolider le marché intérieur, le brevet unique européen est sans doute le plus symbolique – parce qu'il a été attendu pendant 35 ans ! Nos entreprises pourront bientôt disposer d'un brevet valable dans les vingt-huit États, aussi protecteur qu'aux États-Unis et à un prix très compétitif, ce qui va leur ouvrir de nouvelles perspectives. (...)

Par ailleurs, la commande publique représente 18% du PIB européen, et constitue donc un secteur majeur de notre économie. Et si nous utilisons efficacement la commande publique, cela sert la croissance ! (...) Pour cela, j'ai présenté un texte, maintenant voté et entré en vigueur, qui simplifie drastiquement les contraintes liées à l'accès aux marchés publics. Les donneurs d'ordre



« Nous devons investir dans les technologies clés grâce à des fonds publics ou privés, le développement, mais aussi, la réglementation des normes et des aides d'Etat »

doivent pouvoir utiliser les marchés publics pour leurs politiques en matière d'innovation, de protection de l'environnement et d'inclusion sociale. (...) J'ai présenté un autre texte, encore en discussion au Parlement et au Conseil, sur la réciprocité dans le cadre des marchés publics européens et mondiaux. En effet, les déséquilibres sont encore très importants. Par exemple, au Ja-

pon, 75% des marchés publics sont fermés aux entreprises européennes alors qu'au contraire, 75% de nos marchés publics sont ouverts aux entreprises japonaises. (...) Il ne s'agit pas de protectionnisme, mais d'échanges intelligents et durables. (...)

La priorité de la nouvelle Commission sera de lancer une stratégie de compétitivité industrielle. La politique agricole commune, véritable politique économique solide, a été une réussite ; pourquoi n'aurait-on pas la même audace pour l'industrie et laisserait-on le territoire industriel se désertifier ? Nos récentes avancées sur la propriété intellectuelle participent de cette nouvelle politique industrielle, pour ne pas laisser les innovations aux autres, et ne pas perdre nos savoir-faire et nos technologies. (...) Face à cela, et pour ne pas devenir de seuls sous-traitants, nous devons investir dans les technologies clés grâce à des fonds publics ou privés, le développement, mais aussi, la réglementation des normes et des aides d'État. En effet, les aides d'État sont largement répandues pour soutenir la recherche initiale, mais plus le produit est proche de sa mise sur le marché, moins l'entreprise est accompagnée. (...) Nous devons aller vers une nouvelle audace industrielle et économique ! Selon moi, c'est cette capacité à être autonome, cette souveraineté qui est la liberté des Européens ! » ■

## SOMMAIRE

- Page 2 :  
La Vie du Club : les petits-déjeuners et les dîners du Club
- Page 3 :  
Les événements du Club : visite de terrain à l'hôpital de Bourgoin Jallieu ; spécial 10 ans du CP
- Page 4 :  
Bienvenue aux nouveaux partenaires : Transdev ; Accueil des délégations étrangères ; Publication : Guide des bonnes pratiques ; Un nouveau Directeur à la tête de la MAPP.

## Petits-déjeuners du Club

Quelques rencontres notables, notamment avec Patrick DEVEDJIAN, ont jalonné l'agenda du Club des PPP cette année, bien que celle-ci fut avant tout marquée par les 10 ans du Contrat de partenariat et le lancement du Club de l'Investissement Public (CLIP). La nouveauté de l'année a avant tout tenu à des petits-déjeuners croisés entre plusieurs Clubs portés par Com'Publics, tel que celui qui a été organisé autour de Louis GALLOIS, avec le Club Produire en France.

18 OCTOBRE 2013  
**Petit-déjeuner  
Alain Quinet**

Chez Tante Marguerite

Réseau Ferré de France (RFF) s'avère un laboratoire passionnant de la commande publique puisque l'entreprise a autant eu recours à la concession, au Contrat de partenariat qu'au marché public pour construire ses lignes de chemin de fer. Alain QUINET, son Directeur Général Délégué a donc accepté de rencontrer les membres du Club des PPP pour évoquer les projets qui seront dans les tuyaux pour les prochaines années, même si les commandes imminentes de LGV vont se raréfier sans doute au profit du réseau existant mais qui reste à moderniser, des lignes régionales et des gares. Il va s'en dire que les PPP sont dans les gênes même du ferroviaire (et de RFF car l'entité s'est également construite sous cette forme publique-privée) puisque déjà, les toutes premières lignes de chemin de fer ont été réalisées grâce à ce modèle. Alain QUINET a confessé que les projets qui ont été menés en PPP et par conséquent le dialogue qui a été instauré avec les partenaires privés a rétroagi de manière très positive sur la gestion des projets en maîtrise d'ouvrage, notamment sur la question de l'analyse et de la gestion des risques. Si RFF a fait le choix du PPP, c'est avant tout pour son avantage de « massification » et qu'à l'occasion du Grenelle de l'environnement, couplé qui plus est, à un manque de disponibilité de cash, il a permis de mener quatre projets de front. Autre apport du PPP dans le domaine ferroviaire, celui de s'ouvrir aux industriels et de faire émerger des solutions innovantes, ce qui a toujours été impossible en interne car il s'agit d'un secteur historiquement replié sur lui-même, mais qui le devient désormais, grâce au dialogue compétitif. Au cours d'un exposé très clair et complet, Alain QUINET a invité à être de plus en plus attentif à la qualité des projets en PPP dans le domaine ferroviaire, les projets simples ayant déjà été faits. Pour faire face à la complexité intrinsèque des projets à venir, « il faut pouvoir engager avec les investisseurs institutionnels, les fonds d'investissement et les constructeurs, un dialogue plus en amont sur les projets si l'on veut faire émerger de bons PPP », et donc pour cela donner de la visibilité sur le pipeline des projets et sur les outils publics. Parmi les combats encore à mener, Alain QUINET a insisté sur la stabilité du cadre juridique et fiscal ainsi que sur la question des risques de recours et de la mixité des solutions de financement. ■



© COM'PUBLICS

5 FÉVRIER 2014  
**Petit-déjeuner Louis Gallois**

à la Maison de la Recherche

Louis Gallois entouré des coprésidents du Club Produire en France : René Nicoux, Jean Grellier et André Chassaingne.



© FRANÇOIS SÉJOURNÉ

Le 5 février dernier, le Club des PPP s'est associé au Club Produire en France pour réunir ses partenaires respectifs autour de Louis GALLOIS, alors Commissaire Général à l'Investissement après avoir été PDG de EADS. Un an après la publication du *Pacte pour la compétitivité de l'industrie française*, cette rencontre a permis aux coprésidents présents du Club Pro-



© FRANÇOIS SÉJOURNÉ

duire en France, André CHASSAINGNE, Député du Puy-de-Dôme, Jean GRELLIER, Député des Deux-Sèvres, et Renée NICOUX, Sénatrice de la Creuse, d'inviter leurs collègues à échanger sur le devenir des vingt-deux mesures qui visaient à restaurer la compétitivité de la France et lancer une politique d'avenir véritablement ambitieuse. Louis GALLOIS a souligné que la dynamique impulsée par le gouvernement au travers du *Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi* devait être pérenne. En appelant à davantage utiliser « les marchés publics comme levier de la politique industrielle », notamment vis-à-vis des entreprises innovantes, le Commissaire Général a également insisté sur le fait que la France doive se « réconcilier avec l'entreprise ». Par ailleurs, il est nécessaire, selon lui, de valoriser la « qualité de nos infrastructures et de nos services publics » et de veiller à choisir le modèle d'investissement le plus intéressant pour la collectivité. Pour cela, le Commissariat Général à l'Investissement est désormais chargé d'expertiser tous les investissements publics de plus de 100 milliards d'euros dans lesquels l'État contribue au moins à hauteur de 20 %. Louis GALLOIS a rappelé qu'il importe de « trouver un juste équilibre » qui permette d'utiliser efficacement l'outil du PPP. ■

## Les dîners du Club

1<sup>ER</sup> AVRIL 2014

**Dîner Patrick Devedjian**

à la Petite Chaise



© COM'PUBLICS

Le 1<sup>er</sup> avril dernier, le Club des PPP a réuni ses partenaires autour de Patrick DEVEDJIAN, Député et Président du Conseil général des Hauts-de-Seine. Nommé à la tête du Ministère chargé de la mise en œuvre du plan de relance entre décembre 2008 et novembre 2010, Patrick DEVEDJIAN avait salué le PPP en tant qu'« outil indispensable pour le plan de relance ».

Cette rencontre a permis aux partenaires du Club d'échanger avec lui sur les enjeux en matière d'investissement, de commande publique et de PPP. Patrick DEVEDJIAN a rappelé tout d'abord que 75% de l'investissement public est aujourd'hui le fait des collectivités locales – communes, départements et régions. Il a insisté sur l'importance de l'accompagnement de ces projets par la MAPPP, à ce moment là représentée par François BERGÈRE, qui permet de soutenir les collectivités lors de la définition du PPP.

En se basant sur son expérience originale de Contrat de partenariat, Philippe PEMEZEZEC, Maire du Plessis-Robinson, a lui aussi souligné l'intérêt de cet outil juridique et son efficacité. Il a pu à cette

occasion parler de son projet de rénovation de la voirie dans le cadre du plan de transformation urbanistique de la commune. Le contrat a permis d'économiser 32% d'électricité sur les kilomètres de voirie refaits, ainsi que, une fois les travaux réalisés, 15 000 m<sup>3</sup> d'eau par an. Selon lui, les communes pourraient être encore davantage encouragées à réaliser leurs projets en PPP. Patrick DEVEDJIAN a également évoqué le projet de Cité musicale de l'Île



© FRANÇOIS SÉJOURNÉ

Seguin, sur son département, dont les travaux ont débuté au mois de juillet 2014. Réalisé en Contrat de partenariat, ce projet permettra de mettre l'ouvrage très rapidement à la disposition du public, et consacra en outre plusieurs engagements de la part du partenaire privé sur la part du chiffre d'affaires confiée à des PME.

Or, Patrick DEVEDJIAN a souligné que la culture de l'entreprise française associait encore très peu les PME aux grandes entreprises, contrairement aux entreprises allemandes qui forment un réseau très efficace et complémentaire.

Christian TERRASSOUX, Président-Directeur Général de Pitch Promotion, a en effet souhaité rajouter que l'outil des PPP ne concerne pas seulement les grandes opérations. ■

LE 11 MARS 2014

**Dîner Xavier Bezançon**

à la Petite Chaise

C'est pour ainsi dire « entre amis » que s'est déroulé ce dîner autour de l'inénarrable historien, Xavier BEZANÇON.

Intarissable et surtout incollable sur les 2000 ans d'existence du PPP, pas seulement en Gaule, mais également dans l'Antiquité romaine.

Le repas a été « nourri » d'exemples (en images), égrenés au fil des siècles afin que l'on se rende compte que le PPP a permis la réalisation de nombreuses infrastructures en France. Notre pays ne serait en effet pas ce qu'il est au jour d'aujourd'hui sans ce modèle, promu en son temps par Colbert ; un savoir qu'il est toujours bon de rappeler à l'heure actuelle où le PPP fait plus débat qu'au XVII<sup>e</sup> siècle. ■



© COM'PUBLICS

Xavier Bezançon entouré de Assiba Djemaoun, de Marc Teyssier d'Orfeuille et de François Bergère.

17 JANVIER 2014

**Petit-déjeuner  
Pierre-François  
Gouiffès**

Chez Françoise

Croisée avec le Club de l'Accès à la Propriété, cette rencontre autour de Pierre-François GOUIFFÈS, Inspecteur Général des Finances et Maître de Conférences à Sciences Po, venu présenter son livre intitulé *L'âge d'Or des déficits, 40 ans de politique budgétaire française*, a été l'occasion de revenir sur les réformes entreprises en France depuis ces quatre décennies.

Au cours des débats, il a été démontré que la France savait historiquement déléguer et qu'il serait regrettable, pour des questions d'idéologies, que l'on cesse de le faire. Dans un cadre de déficit budgétaire tel que nous l'expérimentons depuis 40 ans, le PPP a donc un rôle à jouer, et ce de manière intelligente, puisqu'il permettrait, au lieu de cumuler des dettes directes, de les donner à d'autres acteurs. ■



© COM'PUBLICS

## Visite de terrain au CHPO de Bourgoin-Jallieu



Christophe MAYEN, Directeur Régional de Bouygues Energies & Service. Pour clore l'étude technique du projet, la société de gestion Mirova est ensuite intervenue sur la démarche d'évaluation environnementale et le choix de l'investissement socialement responsable, son cœur de métier.

Un mot de conclusion du Directeur adjoint de l'hôpital a confirmé la « bonne santé » du centre hospitalier en précisant que l'exploitation et la maintenance sont à la hauteur de leurs attentes.

Lors du déjeuner, Alain COTALORDA, alors Maire de Bourgoin-Jallieu et actuellement Président du Conseil Général de l'Isère, a rejoint les membres du Club des PPP et a mis l'accent sur les changements positifs dans sa ville depuis l'ouverture du centre et a rappelé son



La salle des machines ou les dessous du CHPO.

**En octobre dernier, les partenaires du Club des PPP se sont rendus à Bourgoin-Jallieu, dans l'Isère, pour dresser le bilan des deux années qui se sont écoulées depuis la mise en service du Centre Hospitalier Pierre Oudot (CHPO).**



Une journée de visite passionnante pour les partenaires du Club.

Construit dans le cadre du plan ministériel de modernisation de l'offre de soin baptisé « plan hôpital 2007 », ce centre est un exemple réussi de Bail Emphytéotique Hospitalier (BEH), et redore à lui tout seul la grande famille des PPP dans le secteur de la santé dont l'image a été ternie avec l'hôpital sud-francilien de Evry. Cette journée, co-organisée avec Jérôme BRACQ, Directeur du Pôle SPV chez Bouygues Energies et Services et Gwénola CHAMBON, Directrice des Fonds d'Infrastructure du FIDEPPP, avait pour but de revenir sur les origines du projet confié à la société HONORIS et d'en faire ressortir l'exemplarité.

Le programme a donc débuté par une présentation du centre hospitalier, qui revenait sur sa genèse, sa construction et son exploitation. Sur ces sujets, les partenaires ont pu écouter une partie de l'équipe de direction de l'hôpital : Achour YAHIAOUI, Directeur adjoint du CHPO, Richard ROLLAND, chargé de la qualité et de la gestion des risques, Jean-Marc DARDARD, chargé GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur) et Jérôme JOLY, des services techniques, suivis par les présentations de Christophe BESSONAT, Directeur adjoint des travaux chez GFC Construction et



En route pour une rencontre avec les « tortues ».

engouement pour les Contrats de partenariat.

Après la théorie, place au concret. La délégation s'est déplacée jusqu'au CHPO pour une visite guidée de l'hôpital, avec Messieurs YAHIAOUI et ROLLAND. Dès l'arrivée, la petite délégation emmenée par Marc TEYSSIER d'ORFEUIL, s'est retrouvée face à l'une des fiertés de l'hôpital : 2 ascenseurs panoramiques évitant les quelques marches menant à l'entrée du public. La visite a commencé par le hall d'accueil on ne peut plus moderne et où la robotique a une place d'honneur : écrans d'informations, bornes de mis à jour des cartes de sécurité sociale, bornes d'achat des services téléphoniques pour l'hébergement, etc... Lors du passage dans les étages pour voir les chambres et certains appareils dernier cri, les partenaires ont pu découvrir le système

de tubes pneumatiques installé dans les salles réservées au personnel soignant et utilisé pour le transport des documents papiers et de petits objets d'un service à un autre, ce qui permet un gain de temps considérable. Le clou du spectacle fut sans aucun doute le « face à face » avec ce qui est communément appelé « tortues », à savoir ce transport automatisé pour les éléments lourds (repas, matériel médical stérilisé, etc...) entre le plateau technique et les étages, qui suivent un parcours précis mais qui sont suffisamment « intelligentes » pour contourner les obstacles imprévus. La délégation a enfin conclu sa visite par le bâtiment « Energie » avec sa chaudière au bois et ses groupes électrogènes.

Le Club a donné rendez-vous aux responsables du CHPO dans 8 ans, afin de faire le bilan des 10 ans. ■

## Les 10 ans du Contrat de partenariat

**Le Club des PPP a mis les petits plats dans les grands pour célébrer les 10 ans de l'ordonnance qui a donné sens et utilité à ce Club. Le Contrat de partenariat a donc soufflé comme il se doit le 17 juin, sa première décennie au Cercle National des Armées.**



Un anniversaire ponctué de montages vidéos

L'objectif de cette manifestation n'était pas de faire de longs discours nostalgiques sur les débuts de l'outil, mais plutôt de faire un bilan objectif des dix années écoulées depuis son implémentation dans le paysage de la commande publique française ; le tout, de la manière la plus dynamique voire originale qui soit. L'après-midi a donc débuté par une courte conférence qui a réuni les hommes présents aux « origines » du Contrat de partenariat tels que Jérôme GRAND d'ESNON qui fut le Directeur des Affaires Juridiques du Ministère de l'Economie et des Finances, ainsi que les deux précédents « patrons » de la Mission d'Appui aux PPP, à savoir Noël de SAINT PULGENT et François BERGÈRE. Avec la ferme volonté d'être dans le concret, Marc TEYSSIER

d'ORFEUIL, DG du Club des PPP depuis huit ans et qui était l'animateur de cette demi-journée, a donné la parole à Michel DESTOT, ancien Maire de Grenoble et Député, et Hubert de MESNIL, ancien PDG de RFF et actuel Président de l'IGD, qui ont œuvré « sur le terrain » pour le PPP durant de nombreuses années ; en témoigne pour ne citer que le thème du transport, les nombreuses LGV lancées simultanément et qui verront le jour très prochainement.

En guise d'interlude, André CHASSAIGNE, Député et Président du groupe communiste à l'Assemblée a joué le rôle de « l'avocat du diable », constamment avec une pointe d'humour et sans jamais stigmatiser le modèle, à propos de la réconciliation entre le public et le privé. Il a notam-

ment fait part de sa crainte de « déresponsabilisation » de l'élu dans ce cas de figure.

Enfin, cet anniversaire ne pouvait se faire sans la présence de Hervé NOVELLI, ancien Président du groupe PPP de l'Assemblée Nationale et ancien Ministre. Celui qui a porté dès le début le modèle du Contrat de partenariat a donc conclu les débats en félicitant le Club d'avoir organisé ce « bilan » qui était nécessaire et en revenant sur les améliorations que les parlementaires de tout bord ont apporté au modèle.

Pour dresser ce bilan justement, l'ensemble de ces sessions a été entrecoupé de vidéos réalisées sur la base d'interviews d'acteurs publics et privés afin de répondre aux pourquoi et comment faire un PPP. Mention spéciale à la petite vidéo animée qui a été présentée en avant-première et qui résume les bienfaits du Contrat de partenariat en 3 minutes ! Un document on ne peut plus pédagogique qui est à retrouver, à voir et à revoir sur le site du Club des PPP.

La « fête » n'aurait pas été parfaite sans une petite touche musicale qui est venue clore les discussions. Yann JAMET, auteur/compositeur/interprète au cabaret Don Camilo a repris « J'ai 10 ans » de Alain SOUCHON en guise de dernier « clin d'œil au PPP ». ■



André Chassaigne



Michel Destot



Marc Teyssier d'Orfeuil, animateur de l'événement.



Hervé Novelli



De g à d : François Bergère, Jérôme Grand d'Esnon, Noël de Saint-Pulgent

## TRANSDEV

### PRÉSENTATION DU GROUPE

Spécialiste de la mobilité durable, le groupe Transdev est mondialement reconnu pour son engagement en faveur de l'accompagnement des voyageurs par le transport multimodal. Ses deux actionnaires de référence, la Caisse des Dépôts et Veolia Environnement, ont permis à Transdev à la fois de se positionner en tant qu'acteur international et de valoriser son implantation locale. Ce sont autant de modes de transports diversifiés, de la voiture électrique partagée au vélo, sur lesquels Transdev a développé son répertoire de compétences.



© TRANSDEV

### COMPÉTENCES ET D'EXPERTISES

Train, tram-train, métro, tramway, autocar, bus à haut niveau de service (BHNS), bus, navires, taxi, transport à la demande (TAD), voiture partagée, navette aéroport-

tuaire partagée, vélo... En proposant une large offre de modes de transports, Transdev entend répondre à la demande des voyageurs, qui utilisent plusieurs moyens de transport pour un même déplacement, comme des pouvoirs publics. En faisant de la mobilité un enjeu essentiel de leurs politiques publiques, ces derniers placent l'efficacité du réseau au cœur de leurs cahiers des charges.

Pour répondre aux nouveaux défis écologiques, économiques et sociaux, les opérateurs de transport accordent une attention toute particulière à l'innovation, au numérique et à l'intégration dans la dynamique de

croissance verte. Transdev a ainsi participé à la création d'une carte transport électronique nationale, multimodale et multifonctions, qui équipe désormais l'ensemble des réseaux de transports publics des Pays-Bas, ou a contribué à créer solutions d'information en temps réel sur les voyages, comme des applications Smartphone par exemple.

### QUELLE UTILISATION DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ ?

Les réalisations de Transdev bénéficient pour certaines de l'outil juridique du partenariat public-privé. Par exemple, dans le cadre du groupe MARS (« Mobilité d'Agglomération Rémoise »), Transdev a participé au projet de réalisation du Tramway de Reims, pour lequel les travaux se sont déroulés entre 2008 et 2011. Avec huit rames, une fréquence accrue (6mn maximum) et une plage horaire étendue (de 5h30 à 0h30) pour desservir près d'un tiers des habitants de l'agglomération, la population de la métropole de Reims a vu l'offre de transport se développer très largement. ■



© ALSTOM TRANSPORT

## NOMINATION

### Un nouveau Directeur à la tête de la MAPP

Nommé officiellement à la tête de la Mission d'Appui des Partenariats Public-Privé (MAPP) par un arrêté du 22 septembre 2014, Salim BENSMAIL succède ainsi à François BERGÈRE, Conseiller maître à la Cour des Comptes et tout récemment appelé auprès de la Banque Mondiale. Le nouveau Directeur de la MAPP, rattaché



© GUILLAUME LEBLANC

au Directeur Général du Trésor, à l'administration centrale des ministères économiques et financiers, était jusqu'à présent Directeur du Développement économique, de l'Emploi et de l'Enseignement supérieur de la Ville de Paris, et avait été auparavant Directeur adjoint des finances et responsable des Partenariats Public-Privé. ■



© COM'PUBLICS

### Transdev en Chiffres

7 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2013

- 13 modes de transport gérés
- 86 000 collaborateurs au service de nos clients
- 22 réseaux de tramway
- 41 000 véhicules
- 20 pays sur 5 continents

Source : Site du groupe Transdev [www.transdev.com](http://www.transdev.com)

## ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

Depuis deux ans, le Club des PPP est particulièrement impliqué sur la Pologne, bien qu'un Club n'ait jusqu'à présent pas vu le jour. Paris semble être devenu l'épicentre de la formation aux PPP pour les délégations étrangères.

### LE CLUB, TOUJOURS ATTENTIF À LA POLOGNE...



La délégation polonaise dans les locaux de Com'Publics

la délégation et au Club des PPP qui a organisé l'événement, en permettant une présentation très complète sur les différents modèles de PPP de Jean-Yves GACON, ex-Directeur de projet à la MAPP mais toujours très à l'écoute de ce qu'il se passe en Pologne, et enfin de Grégory BERKOVICZ, Avocat Associé chez GB2A qui a pu introduire la délégation à la SEM à opération unique (SEMOP). Un cocktail est venu clôturer le débat.

La délégation polonaise, soucieuse de voir un projet, non plus en chantier, mais abouti, en Contrat de partenariat, est allée visiter le zoo de Vincennes, l'un des plus beaux emblèmes du modèle à l'heure actuelle.

Le Club des PPP a finalement accueilli l'ensemble de la délégation dans ses locaux. Marc TEYSSIER d'ORFEUIL, son Délégué Général, a pu présenter les activités du Club et répondre aux questions des participants, notamment sur l'éventuel lancement d'un Club local, ce que nous espérons grandement, et certains de nos partenaires aussi. ■

Lors de ce voyage de 3 jours réalisé entre les 24 et 27 juin, la délégation emmenée par Monika Stypułkowska (ZDZ), des élus de Bobolice, de W brze no et de Pleszew mais aussi des experts (juridiques) de Ła cut, Torun, Krosno, Kraków et Łochów, sans oublier un expert PPP de la PARP, a pu bénéficier d'une formation au Partenariat Public-Privé « à la française » et à ses différents métiers grâce aux partenaires du Club.

Tour à tour, ils se sont rendus dans les locaux de CDC Infrastructure, accueilli par Gautier CHATELUS (Président de CDC Infra Management), du groupe Marsh reçus par Thomas

GRAIFF (Directeur Commercial et Responsable de la pratique Secteur Public France) et Justyna LATWINSKA (chargée de développement Secteur Public) et enfin de DS Avocats grâce à Nathalie SULTAN (Avocat à la Cour). L'Ambassade de Pologne a également ouvert ses portes à



La délégation polonaise à la CDC



La délégation sud-africaine et nos partenaires dans les locaux de Com'Publics.

### ... MAIS AUSSI AU RESTE DU MONDE

Cette année, le Club des PPP a également été sollicité par le Directeur de l'AFD basé à Johannesburg, Jean-Michel DEBRAT, afin de recevoir le 4 juin une délégation d'élus sud-africains. Nos partenaires de Edifice Capital, du FIDAL, de Alstom Transport, et de Eiffage concessions ont ainsi pu intervenir et prendre contact avec cette délégation déjà très au fait et praticienne du PPP.

Fin 2013, à l'initiative notamment de Stéphane BRACONNIER, Professeur agrégé du Droit Public à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), le Club associé à l'IGD, avait déjà reçu plusieurs universitaires et experts en PPP de l'Université de Saint-Petersbourg (Russie). Notons la performance de François BERGÈRE qui a fait son exposé en russe ! ■

## PUBLICATION



Fruit de 10 séances réalisées en petit groupe durant deux années, ce document baptisé « guide des bonnes pratiques pour réussir un Contrat de partenariat » permet en une quarantaine de pages de mener un PPP de la manière la plus performante qui soit. A l'issue de ces groupes de travail emmenés par François-Xavier VELAZQUEZ (Bouygues E&S), Cyril BARADUC (anciennement chez Juristatis) et Frédérique OLIVIER (DS Avocats), l'ensemble des praticiens est parvenu à dresser de manière synthétique et pédagogique des recommandations pour la personne pu-

blique souhaitant s'engager dans ce type de contrat complexe.

Trois séquences ont été distinguées : l'avant-Contrat de partenariat, phase durant laquelle il est apparu fondamental de sécuriser le processus de décision ; la préparation et la passation qui exige un contrat « bancable », souple, équilibré et rassurant ; et enfin, l'exécution du contrat et la prise en compte de son évolutivité.

Bien que basé sur le Contrat de partenariat, ce document, voué à être encore enrichi par des témoignages publics, est tout à fait applicable aux autres formes de contrat type BEA/BEH/AOT-LOA. ■

## PARTENAIRES



### Le Club des Partenariats Public-Privé